

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ (à partir de la délibération n°3), Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Monsieur MARINO-MORABITO, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION : Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR), Madame ARBORE (à Monsieur RIGAUD), Monsieur RIBIERE (à Madame SONNERY), Monsieur BECQUART (à Monsieur FABRE).

ABSENTS :

Madame BRISSEZ jusqu'à la délibération n°2 incluse
Madame ARENA
Monsieur KARTAL
Madame PONCET

Monsieur DI PERNA est désigné secrétaire de séance.

2023.05.32 VALIDATION DE L'APPEL À PROJETS COMPLÉMENTAIRE POLITIQUE DE LA VILLE 2023 – ENGAGEMENT DES DÉPENSES

(Rapporteur : Liliane Falcon)
Nomenclature : 8.5 – Politique de la Ville, habitat, logement

Dans le cadre de la Politique de la Ville, un appel à projets est lancé chaque année afin de financer des actions répondant aux enjeux identifiés dans le Contrat de Ville.

Au titre de l'année 2023, 17 projets ont été initialement retenus par le Comité de Pilotage en date du 07 février 2023. La ville d'Ambérieu-en-Bugey et l'Etat souhaitent garder une partie de leur enveloppe respective afin de soutenir un nouveau projet pour la fin de l'année civile 2023.

Le projet Portail d'Orientation linguistique porté par ATELEC correspond aux attentes de l'appel à projet complémentaire. Ce dernier vise à accueillir, déterminer le niveau et les besoins puis orienter les personnes dans leur parcours linguistique afin d'optimiser les apprentissages. La Coordination des différents acteurs sociaux et sociolinguistiques qui a été menée en 2023 a apporté une véritable plus-value et une fluidification de 70 parcours.

Il est proposé de le soutenir à hauteur de 1 500 €.

La subvention sera versée préalablement à l'engagement de chaque action, afin de permettre au partenaire de mettre en œuvre leur projet.

La Commission Municipale **Politique de la Ville et Rénovation Urbaine**, lors de sa séance en date du **28 novembre 2023** a émis un avis **favorable**.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **28 novembre 2023** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, DÉCIDE :**

- 1. DE SOUTENIR** le projet Portail d'Orientation linguistique de ATELEC, dans le cadre de l'appel à projets complémentaire Politique de la Ville 2023, à hauteur de 1 500 € ;
- 2. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention relative à cet appel à projets afin de déterminer les modalités de versement ou de mise en œuvre spécifiques ;
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à verser ladite subvention qui sera prélevée sur l'imputation DGS 52 65748 SODI POLITIQVIL.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le

08 DEC. 2023

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Philippe DI PERNA
Secrétaire de séance

